



Nr 7/ octobre 2006

## Newsletter

*Dans ce numéro*

5 <sup>E</sup> Convention Européenne de la Montagne une succes sans precedent	2
Des extraits des présentations de politiques communautaires à Chaves	4
Les régions, actrices du changement économique - nouveaux types de réseaux thématiques	7
ESPO (JORATE) 2013- la possibilité de proposer des projets dans l'avenir	8
Convention alpine et développement rural	9
Consultation en ligne de l'évaluation du système d'analyse d'impact de la CE	10
La stratégie de protection des sols européens laisse de la flexibilité aux États membres	11
Calendrier des prochaines activités d'Euromontana	12
Les nouveaux membres d'Euromontana	13

*Editorial*

Nous espérons que vous n'avez pas raté les 5<sup>èmes</sup> Assises Européennes de la Montagne, dont nous pensons qu'elles ont été les meilleures que nous ayons eues. C'est vrai que nous avons eu des petits problèmes pour trouver les arrêts de bus ou pour trouver des gens qui étaient aux arrêts, et le générateur s'est trouvé à court de gaz pendant un petit moment, mais ces petits imprévus arrivent dans tous les événements importants et ils seront simplement ajoutés au côté «humain» des histoires qui seront racontées plus tard sur l'événement. Comme vous pouvez apprécier dans la publication du 10<sup>ième</sup> Anniversaire d'Euromontana, les gens ont tendance à se rappeler avec plus de sympathie des événements où ils ont perdu leurs voitures dans la neige, des voyages dans des voitures bizarres vers la Slovénie, etc. Au-delà de ces petits accidents, les préparatifs de notre partenaire local ont été brillants. Je continue à saliver, par exemple, chaque fois que je pense au repas pendant notre voyage d'étude, le samedi chez Casa Carvalhelhos, qui fait partie du réseau des tavernes locales de l'Alto Tamega établies avec

le soutien des fonds LEADER+. Mais quand je parle de succès sans précédent, je veux particulièrement pointé la composition des intervenants que nous avons eu, depuis les commissaires jusqu'au les ministres, les directeurs, etc. C'était le niveau d'assistance le plus élevé que nous ayons eu, égalé par le niveau élevé de participants, au total (entrant et sortant) environ 300 personnes.

Je voudrais exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont assisté aux Assises, qui ont contribué à faire des présentations, à modérer les séances et à participer aux discussions. La variété, le calibre et la quantité de gens et d'experts que nous sommes capables de mobiliser pour ce type d'événements est le vrai atout d'Euromontana comme réseau. ADRAT, la Municipalité de Chaves et tous leurs partenaires locaux méritent également un grand applaudissement puisque leur laborieux travail de plusieurs mois nous a permis de rendre cet événement possible.

Cet automne est crucial pour la prochaine période de programmation européenne. Comme nous

avons bien entendu à Chaves, la manière dont les zones de montagne sont prises en considération dépend beaucoup de la vigilance des acteurs de montagne, en s'assurant que les Etat-Membres et les régions utilisent toutes leurs possibilités dans la régulation afin de fournir des soutiens spécifiques pour les zones de montagne. Si vous n'étiez pas présents à Chaves, vous pouvez regarder les présentations des intervenants de la Commission Européenne sur notre site web, afin de vous assurer de tout ce qui se passe actuellement.

Comme vous pouvez voir dans cette newsletter, il y a plein d'événements qui se passent de nouveau chez Euromontana et dans les politiques européennes. Restez à l'écoute !

Kristiina Urpalainen

## 5<sup>E</sup> CONVENTION EUROPÉENNE DE LA MONTAGNE UNE SUCCES SANS PRECEDENT

Plus de 300 participants issus des territoires de montagne d'une bonne quinzaine de pays se sont retrouvés pendant deux jours à Chaves (Portugal) à l'occasion de la 5<sup>e</sup> Convention européenne de la montagne organisée par Euromontana en coopération avec l'ADRAT et la Municipalité de Chaves.

Parmi les orateurs invités à la Convention figuraient Mme Danuta Hübner, Commissaire européen en charge de la politique régionale ; M. Francisco Nunes Correia, Ministre portugais de l'environnement et du développement territorial et rural ; les vice-ministres de plusieurs pays dont la Roumanie (M. Dănut Apetrei, Secrétaire d'Etat attaché au Ministre de l'agriculture, des forêts et du développement rural) et la Norvège (M. Inge Bartnes, Vice-ministre des autorités locales et du développement régional) ; ainsi que des représentants de la Commission européenne, des institutions européennes et de diverses organisations euro-

péennes, nationales, régionales et locales.

La 5<sup>e</sup> convention européenne de la montagne a concentré ses efforts sur la démonstration du rôle de la montagne dans la réalisation de la Stratégie de Lisbonne qui fixe des objectifs pour l'Europe en termes de croissance, d'innovation et d'emploi. Jusqu'ici, le débat sur la stratégie s'est surtout focalisé sur l'évaluation de la contribution potentielle des pôles d'activité économique et des centres d'excellence universitaire. La Convention a donc entrepris d'illustrer le potentiel de croissance significatif que les zones de montagnes représentent dans sept domaines différents

grâce à leur diversité naturelle et environnementale, au travers de sept groupes de travail.

Comme l'a indiqué Frank Gaskell, Président d'Euromontana : « Nos énormes ressources naturelles et humaines profitent non seulement à la montagne mais aussi à l'ensemble de l'Europe ... L'agenda de Lisbonne ne doit pas nous inquiéter et cette manifestation a permis de démontrer que la montagne est un véritable vecteur de réussite pour la Stratégie. Le vrai danger consisterait à ne pas prendre en considération l'avantage compétitif que représente le large éventail des produits – fragiles mais authentiques – de la montagne sur une scène



mondialisée et de plus en plus homogénéisée. L'Europe risquerait alors de dériver comme une somnambule vers un marché transatlantique de la fadeur où d'autres se seront déjà engouffrés et auront pris une avance définitive ».

« Cette conférence nous a rappelé une vérité que l'on a trop souvent tendance à oublier : nous avons de solides arguments, nous possédons un bon produit. Notre tâche consiste à gagner le débat sur la montagne. Comment pourrions-nous regarder en face les générations à venir si elles se perdaient parce que nous n'avons pas su obtenir la reconnaissance de la montagne et de sa cause malgré un aussi bon produit et d'aussi bons ingrédients ? », a conclu Frank Gaskell.

La Convention a abordé une série de politiques européennes et nationales cruciales pour les zones de montagne. « Cette Convention se tient à un moment clé.

Nous entrons dans une phase importante de la préparation de la génération suivante des programmes de cohésion pour

la période 2007-2013. La Commission a consenti de gros efforts pour renforcer le partenariat et la cohésion territoriale durant ces négociations », a indiqué Danuta Hübner, Commissaire européen en charge de la politique régionale. Et d'ajouter, « Les perspectives sont aujourd'hui réelles d'obtenir une véritable prise en compte de la grande diversité des zones de montagne et de leur énorme potentiel dans les nouveaux programmes de la politique de cohésion. »



### *Un groupe de coordination pour les politiques de montagne ?*

Pendant la réunion que nous avons eue avec la commissaire Hübner pendant le petit-déjeuner, nous avons identifié le potentiel pour une coordination plus focalisée des politiques plus pertinentes pour les montagnes entre différents Directorats Généraux. La commissaire était favorable à établir une réunion afin de permettre une discussion plus approfondie sur le sujet avec Euromontana, et Euromontana est déjà en train de poursuivre cela avec le cabinet de la commissaire.

*Un rapport des 5ièmes Assises de la Montagne à Chaves sera bientôt disponible, ainsi que la version finale de la déclaration adoptée pendant la conférence*



## *Des extraits des présentations de politiques communautaires à Chaves*

### *Politiques régionales*



M. Ronald Hall a commencé sa présentation par la déclaration selon laquelle les Assises de Trento et Inverness en 2000 et 2002 ont représenté une percée par rapport à la position des montagnes dans les politiques régionales européennes.

L'actuel processus de programmation a besoin d'être vigilant par rapport aux zones de montagne afin d'assurer que leurs intérêts soient pris en considération dans la régulation des fonds structurels européens. La régulation générale mentionne une priorité politique pour les actions renforcées destinées aux zones à handicaps naturels, et qu'une assistance soutiendra les zones à handicaps naturels. Dans l'objectif de la compétitivité, il y a un critère de densité de population introduit dans les ressources naturelles. Puisque ces critères vont être appliqués par les Etats-Membres, c'est au niveau national que les zones de montagne devraient s'assurer que les ressources addition-

nelles sont adaptées au niveau approprié. Dans la programmation, les Etat-Membres et les autorités de la gestion pourraient prendre en compte les caractéristiques spécifiques de zones à handicaps naturels dans le programme opérationnel et doivent faire particulièrement attention lorsqu'ils s'adressent aux difficultés spécifiques de ces zones. Par conséquent, le pourcentage de soutien de l'UE à ces zones pourra être plus élevé, mais encore une fois, ce sont finalement les Etat-Membres les responsables pour décider s'ils adaptent les fonds des plus hauts niveaux aux zones prévues, ou s'ils préfèrent les maintenir à niveau national ou régional.

L'importance de croissance et emploi a augmenté également dans les politiques régionales et de cohésion qui devraient contribuer à l'Agenda revu de Lisbonne. Les zones de montagnes doivent diriger leur approche conformément aux objectifs de Lisbonne et assurer le développe-

ment des projets innovants. Dans le cadre de référence de la stratégie nationale le 60% (pour les régions de convergence) et le 75% (pour les régions de compétitivité et d'emploi) des fonds doivent être assignés aux objectifs de Lisbonne, où ils se trouvent actuellement environ le 50%.

M. Hall a rappelé à la conférence que la Commission Européenne approuvera les programmes régionaux, mais pas les stratégies nationales qui sont seulement référées à la Commission pour informer. Il a également encouragé les acteurs de développement à s'activer à s'assurer que la cohésion territoriale est présente dans ces documents, pour donner la Commission meilleures possibilités de suivre les détails.

## Les aides de l'État et les régions de montagne

Robert Hankin a donné à la conférence une perspective générale très compréhensible des réglementations des aides de l'Etat les plus pertinentes pour les régions de montagne. Sa présentation représente un synopsis inestimable de ce domaine si complexe et les Membres sont encouragés à le consulter sur le site web d'Euromontana.

Le plan d'action d'aides de l'Etat adopté l'année passée a comme objectif de fournir moins d'aides mais mieux visées. Sous le plan d'action, quelques mesures ont déjà été adoptées, comme les Services d'intérêt économique général (Juillet 2005), les lignes directrices sur l'aide régionale (décembre 2005) et les lignes directrices sur les investissements à risque (juillet 2006). Les lignes directrices sur l'aide régionale a réduit la couverture totale des zones exemptées de restrictions d'aides de l'Etat à 43.1% de la population de l'UE des 25. Ce qui est également significatif pour les zones de montagne, c'est le fait que les Etat-Membres ont une flexibilité pour sélectionner des régions additionnelles sous l'article 87(3)

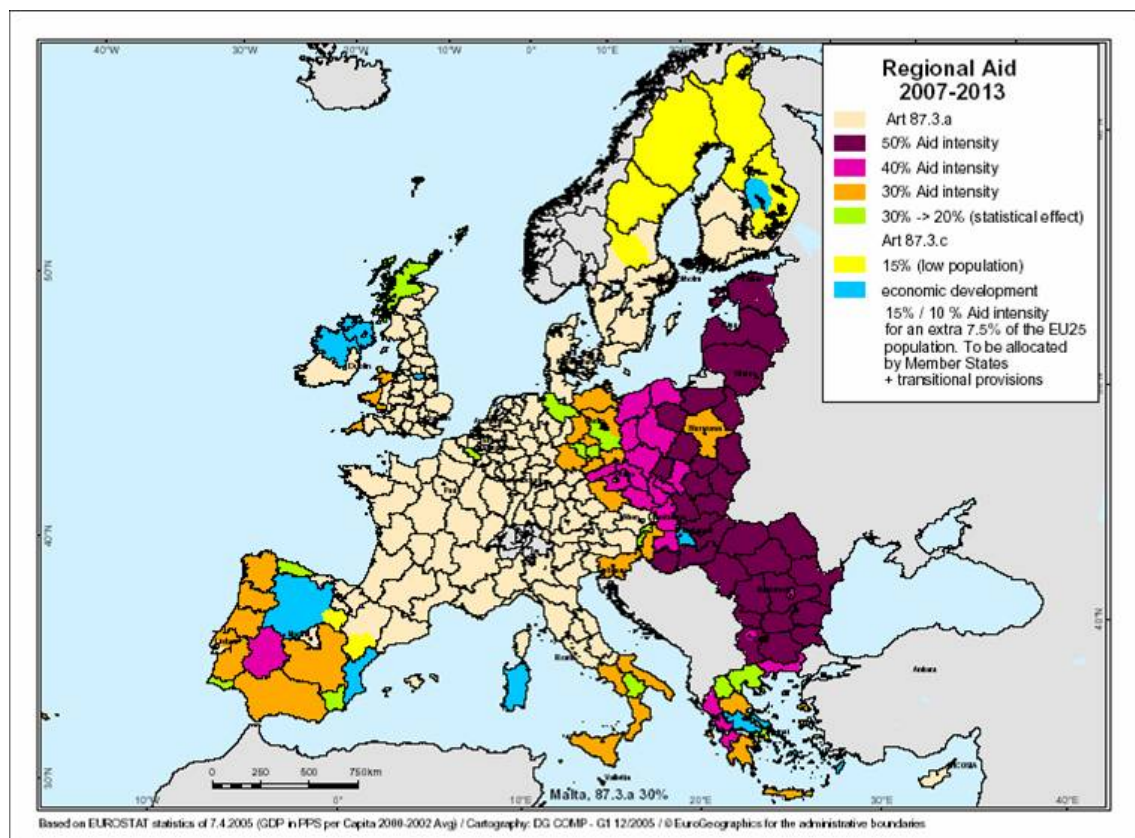
c en suivant des critères comme la densité de population, les régions adjacentes à une autre région exemptée ou à un troisième pays, ou par exemple des petites communautés de moins de 5000 habitants basées sur l'isolation relative.

Concernant les aides aux entreprises, une nouvelle forme d'aide essaie d'encourager les lancements d'affaires dans les zones assistées, il y a une possibilité pour les régions de l'article 87(3)a qui ont un PIB inférieur au 50% du PIB de l'UE d'obtenir

une prime d'un million d'euros basé sur la basse densité de population ou l'isolation géographique.

Finalement, dans la révision actuelle de la loi de *minimis*, la limite des aides de l'Etat qui peuvent être concédées sans notification sur toute période donnée de 3 ans seront doublées à 200 000€. Cela couvrira tous les secteurs à l'exception du transport et de la production agricole primaire (veuillez remarquer que des activités en dehors de l'agriculture comme le proces-

sus, le marketing et les abattages seront à l'avenir couverts sous la loi de *minimis* industrielle, ce qui augmente significativement le plafond permis des fonds publics)



## *Le soutien aux zones défavorisées*

Selon la présentation de M. Courades, les conditions futures pour les zones à handicaps naturels et d'autre soutien aux handicaps ( art. 35 et 48) sont :

1. Assurer la continuation de l'activité agricole dans les zones désignées pendant 5 ans au moins depuis leur premier paiement.
2. L'application des standards qui ont été amplement conformés pour l'agriculture en générale (s'il n'y a pas de conformité)

Le niveau futur de compensation (art 35) se base sur :

- La compensation pour des coûts additionnels et de revenus renoncés qui sont liés à l'handicap

pour la production agricole.

- Les zones de montagne : entre 25-250 €/ha
- Les paiements individuels supérieurs dans les cas dûment justifiés, pourvu que la moyenne de l'Etat-Membre n'excède pas la quantité maximale.
- Les paiements dégressifs au-dessus du niveau du seuil des zones par propriété.

Les handicaps spécifiques relatifs aux zones où la gestion de la terre doit être continuée afin de conserver ou améliorer l'environnement, de maintenir la campagne et de préserver le potentiel touristique de ces zones afin de protéger la côte. Ces zones sont homogènes du point de vue

des conditions naturelles de production.

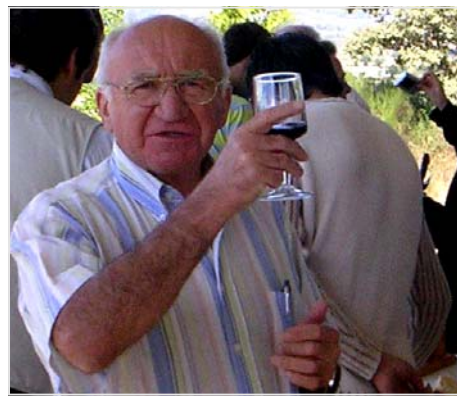
*Les présentations faites par **José Sousa Uva** sur la CAP et **Jean-Michel Courades** plus spécifiquement sur le soutien des zones défavorisées, **Ronald Hall** sur la politique régionale, **Robert Hankin** sur les aides de l'Etat et **Guido Acchioni** sur combler le fossé existant concernant la bande large aux Assises sont disponibles sur [www.euromontana.org](http://www.euromontana.org) et fournissent une excellente aide pour la mémoire sur la situation actuelle dans ces sujets.*



*Drew McFarlane Slack, membre du bureau d'Euromontana avec la télévision portugais*



*Domenico Mastrogiovanni, Vice-Président d'Euromontana*



*Robert Duclos, Président d'honneur d'Euromontana pendant les visites de samedi*

## *Les régions, actrices du changement économique - nouveaux types de réseaux*

(Traduit de l'original anglais)

La DG Regio a lancé une nouvelle initiative de coopération territoriale nommée « Les régions, actrices du changement économique ». Elle vise à améliorer la contribution de la politique européenne régionale et de la politique de cohésion afin d'atteindre les objectifs renouvelés par le programme de Lisbonne.

La coopération interrégionale et les instruments du développement urbain continueraient à fonctionner de la même manière qu'actuellement, mais la Commission proposera en plus une série de thèmes afin de travailler plus directement avec des villes et des régions, les services de la Commission jouant un rôle clé dans la sélection des participants, de l'animation et des rapports. De plus, la DG Regio travaillerait en collaboration avec une autre DG sur chaque thème. On comprend jusqu'à 40% des fonds placés dans l'Interreg IVc de l'objectif de coopération territoriale seront réservés à ce but.

Parmi les 23 thèmes de la version préliminaire, nous estimons que certains se révèlent être pertinents pour les zones de montagne, tels que :

- L'évolution vers une économie de réduction du charbon, en collaboration avec la DG Environnement.

- Amélioration de qualité de provision et traitement d'eau, en collaboration avec la DG Environnement.
- Le défi démographique, en coopération avec DG Emploi
- La création de communautés saines, en collaboration avec la DG Santé
- Les idées innovatrices plus rapidement au marché, en collaboration avec DG Entreprise
- L'intégration des jeunes marginalisés, en collaboration avec la DG Education
- De meilleures connections entre les régions (Technologies de la communication, particulièrement dans les zones éloignées et peu peuplées), en collaboration avec la DG INFSO
- E-gouvernance pour les régions et entreprises, en collabora-

tion avec DG INFSO  
Euromontana a discuté de cette initiative avec les services de la Commission et nous croyons qu'un thème plus large sur le développement rural et la diversification sera ajouté à la liste, en collaboration avec la DG Agri. Nous avons également insisté pour inclure les montagnes dans la liste.

En pratique, la Commission européenne se rapprochera des régions sélectionnées par courrier les invitant à participer à ce thème avec une délégation compétente (qui devrait inclure les agences responsables du sujet en question, bien que cela dépende de la réponse des régions).

En plus de continuer à renforcer notre demande d'obtention du thème sur la montagne, de nature similaire aux thèmes maritime et de côtier qui sont déjà actuellement présents sur la liste, Euromontana contactera

Euromontana a discuté de cette initiative avec les services de la Commission et nous croyons qu'un thème plus large sur le développement rural et la diversification sera ajouté à la liste, en collaboration avec la DG Agri. Nous avons également insisté pour inclure les montagnes dans la liste.



également les services de la Commission afin de leur faire remarquer les thèmes que nous considérons être les plus pertinents pour les montagnes, où nous suggérerons qu'une dimension territoriale en forme de groupe spécifique soit éventuellement incluse. Nous serons aussi en mesure de proposer des régions pertinentes à être incluses dans des thèmes spécifiques. La Commission est déjà en train de recruter des participants potentiels pour les cinq premiers at-

liers :

- Amener des idées innovatrices plus rapidement au marché
- Gérer la mobilité et faciliter l'intégration sociale
- Evoluer vers une économie de réduction du charbon
- Amener des e-gouvernements aux régions et aux affaires
- Promouvoir des lieux de travail sains

*Version préliminaire du*

*20.9.2006 du document de travail de la commission disponible en anglais sur le site d'Euromontana, dans la section « réservé aux membres »*

## *ESPON (/ORATE) 2013- la possibilité de proposer des projets dans l'avenir*

ESPON (ORATE en français) est le réseau européen d'observation sur le développement territorial et la cohésion. Cette organisation, qui avait en 2000-2006 un budget de 17 millions d'euros, verra cette somme presque tripler en 2007-2017 avec environ 47 millions. Ce qui s'avère être significatif pour les membres d'Euromontana, c'est le fait que dans la prochaine période de programmation, ESPON acceptera des propositions des régions pour

des idées de projets (minimum trois régions ensemble). Ceux-ci pourront être des études sur des thèmes où les données identifiées ne sont dans l'ensemble pas cohérentes. Si ESPON accepte l'idée du projet, l'étude sera étendue vers d'autres zones similaires, mais les propositions originales serviront sûrement d'études de cas. Le budget annuel pour ces études sera approximativement d'un million d'euros. Euromontana est en train de

discuter avec ESPON sur l'opportunité que nous identifions en ce qui concerne le thème de la montagne qui sera soutenu dans le nouveau programme.

Plus d'informations sur [www.espon.eu](http://www.espon.eu).

*La version préliminaire du programme ESPON 2013 est disponible dans la section réservée aux membres de notre site web (anglais).*



## *Convention alpine et développement rural*

Du 19 au 21 septembre 2006 s'est déroulée la 32ème réunion du Comité permanent de la Convention Alpine à Innsbruck (A). Parmi les points clés de cette réunion figuraient une déclaration politique sur le thème « population et culture », le rapport de vérification et le rapport sur l'état des Alpes. Euromontana – qui a le statut d'observateur - a été représentée à cette rencontre par son trésorier Thomas Egger.

Les travaux pour une déclaration politique sur le thème « **population et culture** » n'ont pas pu aboutir comme prévu. La majorité des parties contractantes a refusé la proposition italienne. Une nouvelle proposition doit être élaborée jusqu'à la conférence des ministres en novembre. Euromontana regrette le fait que les parties n'ont pas élaboré un protocole. Une déclaration politique ne donne pas la même valeur à la population qu'aux autres domaines. Ne pas élaborer un protocole est un mauvais signal pour l'image de la Convention Alpine.

Lors de la séance, le premier **rapport de vérification** a été discuté. Ce rapport décrit si et comment les parties contractantes ont rempli les prescriptions de la Convention et de ses 8 protocoles d'application. Le rapport démontre que les pays alpins ont effectivement des déficits dans quelques domaines comme par exemple l'uti-

lisation harmonieuse des surfaces, le maintien de l'agriculture de montagne, l'échange d'informations internationales etc.

Le Comité permanent a discuté le projet du premier **rapport sur l'état des Alpes**. La Convention Alpine s'est engagée à publier périodiquement un tel rapport. Mais le processus d'élaboration s'est avéré très compliqué surtout dû au manque de données harmonisées.

Le premier rapport se focalise sur le thème des transports dans l'espace alpin. Il comporte une collection d'indicateurs importants dans ce domaine et propose quelques pistes à suivre pour régler le transport de cargaison, le transport de passagers et pour maîtriser les flux touristiques. Ces propositions seront validées par la conférence des ministres en novembre 2006.

Concernant l'avancement de la Convention Alpine, on peut noter la

**ratification** de 4 protocoles par l'UE : agriculture de montagne, protections des sols, énergie et tourisme. L'Italie compte reprendre le processus de ratification suite au changement politique. L'Italie a également promis de payer enfin ses cotisations pour les années 2003 (solde), 2004 et 2005.

En outre, la partie opérationnelle du Réseau alpin des espaces protégés a été rattachée au Secrétariat de la Convention Alpine sous forme de **Task Force**. Ce rattachement renforce la collaboration entre la Convention et le



réseau et augmente la capacité opérationnelle de la Convention Alpine. La Task Force, située à Chambéry, est financée entièrement par la France.

Au sein de la séance du Comité permanent a eu lieu un séminaire dédié à **l'agriculture de montagne et au développement rural**. Lors de ce séminaire, la politique européenne et plusieurs approches nationales ont été présentées. Il en est très clairement ressorti que le développement rural nécessite une approche multisectorielle. La Convention Alpine pourrait encourager des processus allant dans cette direction. Mais pour cela, il faudrait renforcer le dialogue avec les entités territoriales régionales / locales qui sont souvent les acteurs

principaux. En plus, il faudrait mieux coordonner les politiques sectorielles. Plusieurs bonnes pratiques ont été présentées et la charte d'Euromontana sur les produits de qualité de la montagne a été mentionnée à plusieurs reprises.

Après la réunion officielle du Comité permanent a eu lieu une **rencontre informelle** entre la future présidence française (2007 - 2008) et les **observateurs**. Euromontana a participé à cette rencontre. Euromontana a interpellé la future présidence pour réorienter la Convention Alpine. Les dernières années, la Convention Alpine a traité en premier lieu des thèmes environnementaux. La Convention a largement négligé les aspects socio-économiques de l'es-

pace alpin. Euromontana attend que la présidence française mette maintenant un accent sur ces aspects socio-économiques. Une porte d'entrée pourrait être la charte d'Euromontana sur les produits de qualité qui est conforme au le protocole agriculture de montagne.

Pour de plus amples informations :

Thomas Egger

directeur du SAB

0041 31 382 10 10

thomas.egger@sab.ch

## *Consultation en ligne de l'évaluation du système d'analyse d'impact de la CE*

En 2003, la Commission Européenne a développé une approche intégrée pour les analyses d'impact de ses politiques importantes planifiées ou de ses initiatives législatives. Plus de 150 analyses d'impacts ont été menées par différents départements de la

Commission. Maintenant, la Commission a entrepris une évaluation afin de réviser le lancement, la mise en œuvre et les résultats de l'approche pour les analyses d'impacts, au travers d'une consultation ouverte aux particuliers ou aux organisations jus-

qu'au 30 novembre 2006.

Plus d'informations sur [http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index_en.htm).

## La stratégie de protection des sols européens laisse de la flexibilité aux États membres

La Commission européenne a proposé le 22 septembre une stratégie visant à préserver en Europe l'existence de sols sains pouvant servir de support aux activités humaines et aux écosystèmes. Elle met en place un cadre d'action commun au niveau de l'UE destiné à préserver, à protéger et à restaurer les sols, tout en laissant aux États membres une marge de manœuvre suffisante pour l'appliquer de la manière la mieux adaptée aux conditions locales. La stratégie des sols pour l'Europe est exposée dans une communication, assortie d'une proposition de directive cadre et d'une évaluation d'impact.

La directive cadre établit des principes, des actions et des objectifs communs. Elle invite les États membres à déterminer et à combattre la dégradation des sols de manière systématique, à mettre en œuvre des mesures de précaution et à intégrer la protection des sols dans d'autres domaines d'action politique. Elle autorise toutefois une certaine flexibilité de sorte qu'il appartient aux États membres de définir leur degré d'ambition dans ce domaine, des objectifs spé-

cifiques et les mesures pour y parvenir. Il est demandé aux États membres de répertorier les zones où il existe des risques d'érosion, d'appauvrissement des matières organiques, de tassement, de salinisation et de glissement de terrain. Ils devront fixer des objectifs de diminution du risque pour ces zones et mettre sur pied des programmes de mesures afin de les réaliser. Ils devront également empêcher toute contamination supplémentaire, dresser un inventaire des sites contaminés sur leur territoire et élaborer des stratégies nationales d'assainissement. Seuls neuf États membres possèdent une législation spécifique en matière de protection des sols répondant souvent à un risque déterminé, notamment la contamination.

La stratégie concernant les sols est la dernière des sept stratégies thématiques présentées par la Commission conformément au sixième programme d'action pour l'environnement.

Source : Le communiqué de presse de la commission IP/06/1241. Des informations complètes concernant cette stratégie figurent sur le site [http://](http://ec.europa.eu/environment/soil/index.htm)

[ec.europa.eu/  
environment/soil/  
index.htm](http://ec.europa.eu/environment/soil/index.htm)



Source: <http://ec.europa.eu/environment/soil/index.htm>



Source: <http://ec.europa.eu/environment/soil/index.htm>



## Calendrier des prochaines activités d'Euromontana:

### Le 20 novembre 2006 au bureau d'Euromontana à Bruxelles

EUROMONTANA SEANCES DE CONSULTATION SUR LES POLITIQUES EUROPEENNES POUR LES MEMBRES - traduction disponible en anglais/français

9.00 – Peter MEHLBYE, Directeur d'ESPO, sur le programme de travail d'ESPO/ORATE (réseau européenne d'observation de planification spatiale) 2007-2013 et nouvelles types des possibilités par exemple à proposer des projets d'étude régionaux

10.00 – Moray GILLAND, DG Regio, sur la coopération territoriale volet C et le nouveau initiative « Régions actrices du changement économique »

11.30 – Café

Membres et leurs représentatives, comme les personnes des bureaux à Bruxelles sont bienvenues à participer aux séances. Veuillez juste envoyer un email à [info@euromontana.org](mailto:info@euromontana.org) si vous vous y assister ou envoyez nous le nom de votre représentant.

(12.00 - 18.00 réunion du bureau exécutive d'Euromontana pour les membres du bureau – membres d'Euromontana sont bienvenues comme observateurs)

Notez aussi le nouveau article de Rural Europe sur le site web d'Euromontana: "Is rural development money well spent, asks Court of Auditors?" / Est-ce que les fonds de développement rural sont bien dépensés, demande le court d'auditeurs?

### Le 5-6 décembre 2006 à Aix-les-Bains, Rhône-Alpes, France

Séminaire du thème 3 du projet Euromountains.net Interreg IIIIC sur : La défense et la gestion de l'espace rural fragile, des paysages et des ressources naturelles en zones de montagne. Places limitées pour participants d'hors du projet. Voir [www.euromontana.org](http://www.euromontana.org)



### Le 8-9 mars 2007 à Turin, Italie

Séminaire final du projet Euromountains.net Interreg IIIIC



### Octobre 2007 en Roumanie

Conférence d'Euromontana sur le développement rural et Assemblée Générale 2007

## Les nouveaux membres d'Euromontana

### "Montana- Borsec"

Cette association agro-touristique est une organisation locale non-gouvernementale. Leur zone de montagne (appelée BORSEC) possède un potentiel touristique énorme grâce à ses sources d'eau minérale, dont ils sont très fiers. Ils sont particulièrement intéressés par le soutien stratégique pour leur agro-tourisme et pour le développement du tourisme des stations thermales.

### Provincia di Belluno

Ce nouveau membre est une région de niveau NUTS III de Veneto en Italie. Cette région

compte une extension de 3,677 k<sup>2</sup>m, et une population de 209,550 (en 2001).

Ils ont été très actifs depuis leur incorporation, comme nous avons pu le constater à Chaves, avec leur présentation sur le projet de la Route touristique sur le fromage, faite par Giuseppe Pellegrini.

[www.provincia.belluno.it/](http://www.provincia.belluno.it/)

### UCCIMAC, France

L'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Massif Central, France est depuis 1992 un établissement public, qui regroupe 26 CCI

(Chambres de Commerce et d'Industrie) réparties sur 6 régions : Auvergne, Limousin, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Bourgogne. Les actions de l'UCCIMAC sont conduites en complémentarité avec celles des CCI de son réseau, cette structure originale se doit d'agir à un niveau différent afin de dégager une valeur ajoutée par rapport aux missions des CCI qui agissent sur leurs circonscriptions.

### Institut de recherche Panormos de Nicosie, Chypre .

L'institut de recherche qui travaille sur la médecine, la psychologie et les projets de recherche socio-économique concernant les populations habitant dans les zones montagneuses et semi montagneuses. Par exemple, ils travaillent actuellement sur un projet concernant les enfants et jeunes des zones montagnards, leur santé psychosomatique, leur éducation et leur développement social.

Editorial team:

Kristiina Urpalainen  
Cécile Levret

Frank Gaskell

layout: Anna Kociołek

## EUROMONTANA



Pl. du Champ du Mars 2  
1050 Brussels  
Belgium

Phone: +32-(0)2-280.42.83

Fax: +32-(0)2-280.42.85

Email: [info@euromontana.org](mailto:info@euromontana.org)

[www.euromontana.org](http://www.euromontana.org)

Euromontana est l'association Européenne multisectorielle pour la coopération et le développement des territoires de montagne. Elle rassemble des organisations nationales et régionales de différents pays de la grande Europe: agences de développement régional, collectivités territoriales, organisations agricoles, agences environnementales, organisations forestières et instituts de recherche.

La mission d'Euromontana est de promouvoir des montagnes vivantes en oeuvrant pour le développement global et durable et l'amélioration de la qualité de vie.

Pour ce faire, Euromontana facilite l'échange d'informations et d'expériences entre ces territoires à travers l'organisation de séminaires et de conférences, la réalisation d'études et de projets européens et par une collaboration avec les institutions européennes sur les problématiques liées à la montagne.